



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Direction générale des ressources humaines et
des affaires juridiques
Service ressources humaines – AE/PM/ED
concours.epp@men.lu

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire, notamment l'article 6 ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 7 ;

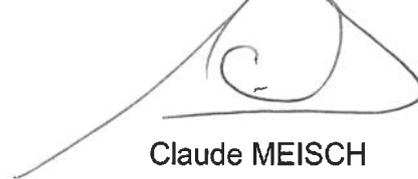
Arrête :

Article unique : Le programme, la durée des épreuves et le coefficient attribué à chaque épreuve du concours de recrutement aux fonctions de professeur dans la spécialité « Portugais » sont approuvés sous la forme ci-annexée.

127-00088-20040816-FR

Luxembourg, le **08 NOV. 2021**

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,



Claude MEISCH

En « portugais », le concours de recrutement comporte les épreuves de classement suivantes :

1. Première épreuve « Dissertation »

Le candidat doit rédiger une dissertation portant sur la littérature lusophone du XIXe et/ou XXe siècles.

Deux thèmes seront proposés : l'un des deux sera plus axé sur les courants/ mouvements littéraires, tandis que l'autre portera davantage sur les œuvres d'un auteur précis.

Le dictionnaire monolingue est autorisé lors de l'épreuve.

Coefficient : 1,5
Durée : 4 heures

2. Deuxième épreuve « Traduction »

Le candidat doit traduire un passage en prose extrait d'un texte d'actualité ou d'une œuvre littéraire de langue française en langue portugaise.

Les dictionnaires mono- et bilingue sont autorisés lors de l'épreuve.

Coefficient : 1
Durée : 2 heures

3. Troisième épreuve « Épreuve orale »

L'épreuve orale portera sur l'étude grammaticale d'un texte. La question portera sur un voire deux points grammaticaux précis.

Cette épreuve est à réaliser avec une perspective d'enseignement propre à la fonction à laquelle se prépare le candidat. Elle comporte la préparation d'une activité d'enseignement se basant sur l'extrait. L'exposé est en langue portugaise et sera suivi d'une discussion au cours de laquelle le jury pose des questions se rapportant à l'exposé.

Coefficient : 1,5
Temps de préparation : 1 h 30 heures
Durée de l'exposé : 30 minutes

Informations complémentaires

Les épreuves permettront de juger les capacités d'analyse et de synthèse, d'expression écrite et d'expression orale.

Pour ce qui est de l'appréciation générale des différentes épreuves, il sera exigé du candidat un travail correct, raisonné, structuré et soigné.

En ce qui concerne les épreuves écrites et orale, il y a lieu de préciser qu'il ne s'agit pas d'un simple exercice de reproduction de connaissances. Le candidat doit être capable de maîtriser l'ensemble du sujet et de structurer sa pensée en se servant d'un vocabulaire disciplinaire précis.